



Nom de l'établissement :

Fiche d'évaluation

Nom de Medecin:

Reg. Number:

**GRILLE D'EVALUATION INDIVIDUELLE DES MEDECINS QUI ONT RECU LA LICENCE TEMPORAIRE
D'EXERCER LA MEDECINE**

CRITERES	Cotation 1= 30% des points sur le critère	Cotation 2 = 60% des points sur le critère	Cotation 3=100% des points sur le critère	MAX	Cotation
1. CONSCIENCE PROFESSIONNELLE INCLUANT LES NOTIONS DE : (20 POINTS)					
Ponctualité	est arrivé souvent en retard (au moins 4 fois par mois)	est arrivé quelques fois en retard (1 à 3 fois par mois)	n'est jamais arrivé en retard	8	
Disponibilité	a été souvent absent à son poste d'attache sans motif connu (au moins 4 fois par mois)	a été quelques fois absent à son poste d'attache sans motif connu	n'a jamais été absent à son poste d'attache sans motif connu	7	
Tenue de travail	non portée au poste de travail (même 1 fois par mois)	tenue négligée ou déchirée ou non repassée	Tenue toujours portée et soignée (lave, repassée et non déchirée)	5	
2. Esprit d'équipe incluant les notions de 40 points					
Relations interprofessionnelles	a été souvent en conflit avec les collègues (rapporté plus d'une fois à la hiérarchie)	a été parfois en conflit avec les collègues (rapporté une fois à la hiérarchie)	n'a jamais été en conflit avec les collègues	11	
Sens de coopération et collaboration	a souvent refusé de donner assistance et ou expertise aux collègues (plus d'une fois par mois)	a parfois refusé de donner assistance et ou expertise aux collègues	n'a jamais refusé de donner assistance et ou expertise aux collègues	11	
Dévouement	a souvent abandonné le travail (non terminé) sans relève sous prétexte que les heures de services sont terminées plus de 3 fois par mois	a parfois abandonné le travail (non terminé) sans relève sous prétexte que les heures de service sont terminées (1 à 3 fois par mois)	n'a jamais abandonné le travail (non terminé) sous prétexte que les heures de service sont terminées	11	
Initiative	n'a jamais accompli un	a attendu toujours les	a accompli au moins	7	

	travail supplémentaire	ordres de la hiérarchie pour accomplir au moins un travail supplémentaire	un travail supplémentaire sans entendre les ordres de la hiérarchie		
3. compétence techniques et adaptabilité dans le travail					
organisation	Ne dispose jamais d'un plan journalier d'activités	Ne dispose pas toujours d'un plan journalier d'activités	dispose toujours d'un plan journalier d'activités	10	
qualité de travail	ne respecte jamais les normes spécifiques à ses tâches	ne respecte pas les normes spécifiques dans ses tâches	respecte toujours les normes spécifiques à ses tâches	15	
qualité de travail	ne termine jamais les tâches définies dans son plan journaliers d'activités	ne termine pas toujours les tâches définies dans son plan journalier d'activités	termine toujours les tâches définies dans son plan journalier d'activités	15	

Commentaires : le médecin ci hauté évalué possède les capacités adéquates de la médecine :

Oui	Non
------------	------------

Date:

Signature des différents départements

Médecine Interne :

Pédiatrie :

Gynéco-obstétrique :

Chirurgie :

Signature du Directeur de l'établissement